



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres :

Conseillers : 29 L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-trois septembre deux mil vingt-cinq.

Présents : 20

Excusé : 9

Pouvoirs : 8

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Magali BARBEAU, Éric BARRAT, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Frédéric SABATIER a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Madame Cindy GAUVIN, a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

Absents :

Monsieur Lucas GILLY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 SEPTEMBRE 2025

DCM N°2025-56 Finances - Conventions de financement de travaux pour l'intégration des ouvrages de distribution d'énergie électrique (ouvrages de distribution publique d'électricité et réseaux de communication électronique) dans l'environnement – Rue des Espérettes – avec le Territoire d'Energie des Bouches-du-Rhône (ex SMED 13)

Rapporteur : Antoine BRUNO

Il est rappelé que dans le cadre de son programme de travaux 2025, à l'article 8, le Territoire d'Energie des Bouches-du-Rhône (ex SMED13) a estimé à :

- 31 381 € HT maximum le montant total des travaux de « Mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique » de la rue des Espérettes à Saint-Mitre-les-Remparts ;
- 5 466 € ttc maximum le montant total des travaux « d'intégration des réseaux de communication électroniques dans l'environnement » de la rue des Espérettes à Saint-Mitre-les-Remparts ;

Territoire Energie a approuvé sa participation au projet pour lequel le plan de financement suivant a été validé :

Mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique

Montant estimatif des travaux : 31 381 € HT

TE 13 : 5 230 € HT

Participation Commune : 26 151 € HT

Génie civil – Réseaux de communication électronique

Montant estimatif des travaux : 5 466 € HT

Participation Commune : 5 466 € HT

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission consultative « Enfouissements coordonnés des réseaux électriques et de communications électroniques » relatif à la demande de subvention sollicitée par la commune de Saint-Mitre-les-Remparts dans l'article 8 du cahier des charges de concession du programme de travaux 2025 du Territoire d'Energie des Bouches-du-Rhône ;

Vu la délibération n°24-04DL du Comité Syndical du SMED13 en date du 19 février 2024 précisant les modalités financières de maîtrise d'œuvre interne du syndicat ;

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-56-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 SEPTEMBRE 2025

Considérant qu'il appartient à la Commune de Saint-Mitre-les-Remparts de contribuer au financement d'intégration des ouvrages de distribution publique d'électricité dans l'environnement ;

Considérant que l'opportunité de réaliser les travaux de génie civil relatifs à l'intégration des réseaux de communication électronique dans l'environnement en coordination avec les travaux d'intégration des réseaux électriques ;

Considérant qu'il convient de définir les modalités administratives et financières relatives à ces opérations ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de financement de travaux avec le Territoire d'Energie des Bouches-du-Rhône pour les opérations suivantes :

Mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique

Montant estimatif des travaux : 31 381 € HT

TE 13 : 5 230 € HT

Participation Commune : 26 151 € HT

Génie civil – Réseaux de communication électronique

Montant estimatif des travaux : 5 466 € HT

Participation Commune : 5 466 € HT

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement au budget des exercices 2026 et suivants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Catherine Stekelorom

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



Accusé de réception en préfecture
013-217300933-20250929-DEL2025-56-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Page 3 sur 3